

Orientations du schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2012 - 2016



Béatrice Niderkorn

Cheffe de service adjointe
Service des Personnes Handicapées
Département de la Seine-Saint-Denis



rappel

- **Démarche d'élaboration en 2011** : phase de diagnostic, concertation : assises du handicap phase de rédaction
- **Un atelier spécifique sur le polyhandicap** :
 - ✓ besoin information/formation des professionnels,
 - ✓ Soutien aux aidants
 - ✓ Développement de l'offre équipements
 - ✓ Intervention des services d'aide à domicile
- **Vote en juin 2012**



4 axes et 33 actions

Prise en compte de la personne handicapée dans l'intégralité de son parcours de vie : soit de la naissance, l'enfance et l'adolescence, à l'âge adulte et au vieillissement

Favoriser l'autonomie par information des droits, l'accès à la vie sociale, le respect des projets de vie

développer une offre adaptée et de qualité



Plan actions

- ❖ **Axe 1 : Développer et améliorer les modalités d'information à l'attention des personnes handicapées, leur famille et entourage ainsi que les acteurs au sens large du champ du handicap**
- ❖ **Axe 2 : Structurer la coordination territoriale et départementale des acteurs au service des personnes handicapées**
 - Développer des partenariats : rapprochement des différents acteurs,
 - Coordonner les politiques publiques : accessibilité, logement, l'emploi
 - Créer des réseaux, conventionnements, des instances de traitement des situations complexes



Plan actions

❖ **Axe 3 : Mieux accompagner les parcours de vie pour anticiper les changements et faciliter les transitions**

Jeunes, travailleurs handicapés, personnes vieillissantes

❖ **Axe 4 : Développer une offre de service diversifiée et complémentaire**

Dépistage, accompagnement précoce

Adaptation mode de garde

Développement capacité accueil en établissement enfant et dont les polyhandicapés

Développement capacité accueil des adultes

Modernisation et professionnalisation des Services d'aide à domicile